



Aménagez votre territoire avec **la Safer de l'Île-de-France**



© Safer IDF

*Une commune dynamique grâce
à la préservation de ses espaces
agricoles, naturels et forestiers*





SOMMAIRE.

Vigifoncier **04.**

Vigimitage **05.**

Nos autres services
dédiés aux collectivités locales **06.**

Projet phare : faire renaître les
bords de Seine Médanais **07.**

Vigifoncier

Un outil cartographique en ligne unique pour :

CONNAÎTRE EN TEMPS RÉEL LES PROJETS DE VENTE SUR VOTRE TERRITOIRE :

> être informé des biens agricoles et ruraux mis en vente, connaître leur nature, leur prix, le projet de l'acquéreur, les localiser sur une carte au regard de vos documents d'urbanisme, vous porter candidat, anticiper vos projets d'aménagement ...

DISPOSER D'INDICATEURS FONCIERS :

> mesurer l'évolution de l'urbanisation, la consommation de vos espaces naturels, agricoles et forestiers, visualiser les zones de pression foncière, l'ensemble des ventes réalisées, définir votre politique d'aménagement ...

Plus de **780 communes** ont leur territoire surveillé par la Safer de l'Île-de-France



Rendez-vous sur **vigifoncier.fr**

Pour vous abonner, contactez-nous : **www.saferidf.fr**



Tarif en fonction du nombre d'habitants.

Pour plus d'informations contactez notre équipe dédiée :

Vincent PAVONE

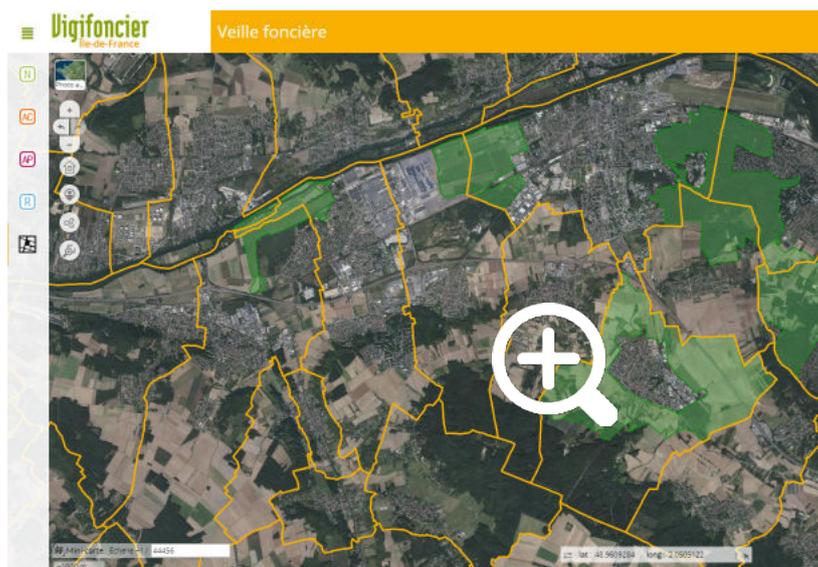
Responsable pôle veille foncière et chargé du secteur 95
01 42 65 28 38 - 06 72 73 34 53
vincent.pavone@safer-idf.com

Corentin CAMINADE

Conseiller foncier veille foncière chargé du secteur 77 et 93
01 42 65 59 99 - 06 33 47 80 47
corentin.caminade@safer-idf.com

Sacha HARLEUX

Conseiller foncier veille foncière chargé du secteur 78, 91 et 94
01 42 65 46 92 - 06 78 74 57 14
sacha.harleux@safer-idf.com



Vigimitage

Qu'est-ce que c'est ?

Très répandu en Ile-de-France, le mitage reste très difficile à enrayer. C'est pourquoi, en coordination avec les services de l'Etat et de la Région Ile-de-France, la Safer de l'Ile-de-France a développé la plateforme Vigimitage®, le nouvel outil innovant des collectivités dans la lutte contre le mitage. Avec le concours de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne et des Associations des Maires de Seine-et-Marne, ce portail interactif en ligne, est mis gracieusement à disposition des collectivités et propose des solutions concrètes pour lutter efficacement contre ce phénomène.



Le module Vigimitage® s'intègre dans Vigifoncier



Application disponible sur Android et IOS (Apple)



LES FONCTIONNALITÉS DE VIGIMITAGE

- **Un espace d'accueil et d'informations**, présentant l'outil et proposant des ressources documentaires ainsi que des explications sur les différents phénomènes de mitage.
- **Un espace de « Déclaration d'un constat de mitage »**, qui permet aux utilisateurs, de déclarer une situation de mitage sur leur territoire, via un formulaire simple. Après validation du constat et identification du type de mitage, il est proposé à l'utilisateur d'accéder aux procédures adaptées au phénomène constaté et à un générateur de courriers types.
- **Un espace dédié à la prévention des phénomènes de mitage**, en proposant notamment des fiches conseils sur une bonne gestion du foncier, des rappels réglementaires et législatifs, ou un répertoire des organismes locaux impliqués.
- **Un espace dédié aux procédures de résorption**, qui propose un accès aux guides, une liste de contacts par département, et un outil d'aide aux procédures via un générateur automatique de courriers types adaptés à chaque infraction. L'utilisateur pourra ainsi suivre chaque étape des démarches de résorption initiées lors de la déclaration.
- **Un espace de consultation des données**, via un moteur de recherche assisté. A travers un outil de traitement géomatique simple d'utilisation, l'utilisateur pourra également afficher certaines couches cartographiques (PRIF, PPEANP, ZAP, ENS, sites inscrits, cadastre, risques, limites administratives, aires d'accueil des gens du voyage, aires de grand passage etc.) propre à son territoire (orthophotos ou Scan 25-IGN). L'ensemble des données relatives au territoire de l'utilisateur pourra être exporté selon différents formats via un générateur de documents (pdf, Office).



NOS PARTENAIRES

- DRIAAF Ile-de-France
- Région Île-de-France
- FNSafer
- DDT 77
- AMF 77

+ de **260** communes et **19** EPCI utilisent déjà cet outil depuis sa mise en ligne et déclarés des cas de mitage.



Nos autres services **dédiés aux collectivités locales**

Présentation de la direction prospective et aménagement territorial

La direction prospective et aménagement territorial regroupe aujourd'hui des experts en **agronomie, aménagement, droit, urbanisme, animation, environnement et ingénierie financière**, dédiés au développement durable des territoires ruraux et périurbains.



Ils participent à la mise en œuvre du volet foncier des politiques publiques, réalisent des études liées à l'aménagement durable des espaces ouverts et évaluent l'impact de projets d'infrastructures publiques ou privées.

PRÉSERVATION ET VALORISATION DES ESPACES OUVERTS

- Réalisation de diagnostics de territoire (diagnostic agricole, analyse fonctionnelle, étude d'impact) ;
- Assistance dans la création de périmètres de protection (PPEANP, ZAP...) ;
- Accompagnement de projets d'installation d'agriculture de proximité (faisabilité, recherche de porteurs de projets ...) ;
- Assistance dans la mise en œuvre de vos procédures foncières (biens vacants sans maître, lutte contre les friches...).

ANIMATION DES TERRITOIRES DE PROJET

- Accompagnement à l'émergence de projets de territoire (concertation, recherche de financement, accompagnement technique et administratif) ;
- Animation des territoires par la mise à disposition d'experts (accompagnement des porteurs de projet, ingénierie financière, veille juridique, technique et administrative, mise à disposition d'outils géomatiques et de moyens humains dédiés).

Actuellement la Safer de l'Ile-de-France accompagne :

- 2 territoires LEADER en Seine-et-Marne et 1 territoire dans les Yvelines
- 2 territoires agriurbains dans les Yvelines et dans l'Essonne
- 2 nouvelles animations foncières dans l'Essonne et sur tout le territoire francilien

REQUALIFICATION DU FONCIER DÉLAISSÉ

Maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre de projet de requalification de foncier dégradé (maîtrise foncière, concertation, portage des dossiers règlementaires (autorisation environnementale, loi sur l'eau, enquêtes publique, suivi des travaux...)).

ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE COMPENSATIONS

Pour les maîtres d'ouvrage :

- Etudes préalables ;
- Identification du besoin compensatoire ;
- Recherche et sécurisation foncières ;
- Suivi technique et administratif pendant la durée d'engagement.

Pour les propriétaires de sites :

- Fléchage de compensations ;
- Aide à la rédaction des conventionnements.

Préparer les compensations collectives agricoles :

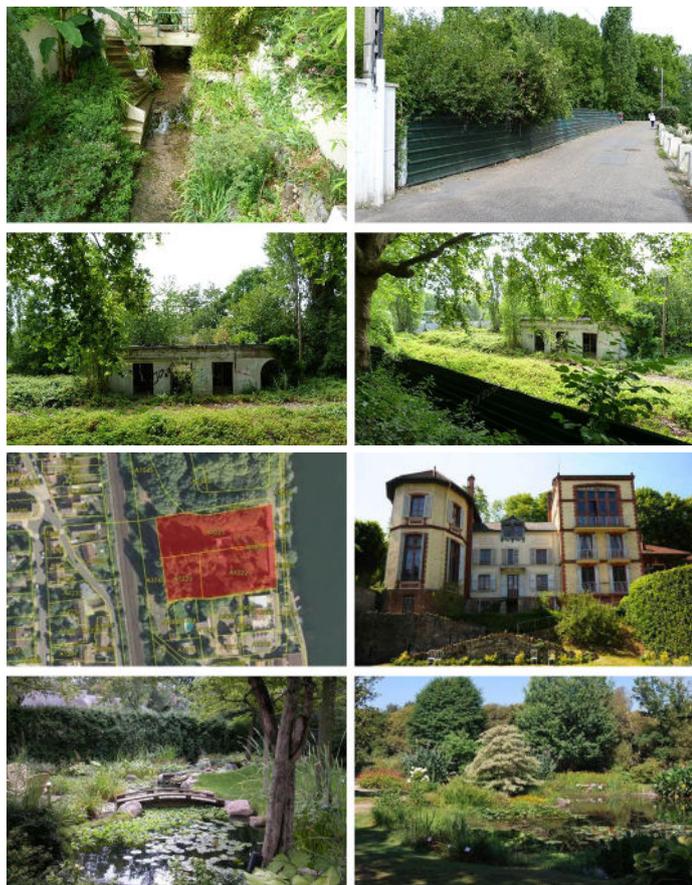
en lien avec la Chambre d'Agriculture, élaboration des diagnostics préalables à la mise en place des compensations collectives agricoles.



La **Safer de l'Ile-de-France et Biotope**, numéro 1 français de l'ingénierie écologique associent leurs compétences pour créer Archipel, opérateur de compensation environnementale afin d'apporter aux maîtres d'ouvrage et collectivités une nouvelle solution intégrée de compensation écologique sur le territoire francilien.

Projet phare : faire renaître les bords de Seine Médanais

En 2019, la Safer de l'Île-de-France a été alertée de la vente de plusieurs parcelles en friche à Médan, proches de l'ancienne maison d'Émile Zola et du futur musée Dreyfus. Pour éviter des constructions non contrôlées et protéger cet espace stratégique, la Safer et la commune de Médan ont collaboré à un projet d'aménagement. La Safer a exercé son droit de préemption, a pris possession des terrains, puis les a rétrocédés à la commune pour créer un jardin paysager public. Ce projet vise à renaturer et préserver les abords de la Seine et à redonner de l'attractivité au secteur. Le musée et la maison d'Émile Zola ont été inaugurés au printemps 2021 en présence du Président de la République.



Témoignage

de madame **le Maire de Médan**

“ Médan est une commune péri-urbaine du nord des Yvelines de 1430 habitants. Située dans les boucles de Seine, elle est déjà très prisée du temps d'Henri IV et des écrivains de La Pléiade qui séjournent au château. Plus tard, Emile Zola tombe également sous le charme de cette commune à quelques encablures de Paris. Au début du 20ème siècle, la plage dite « de Villennes » y voit le jour, et cette piscine située sur l'île du Platais devient une destination très prisée des parisiens.

La parcelle préemptée par la Safer est l'un des vestiges de cette grande époque. Les ruines du restaurant du PORT D'ATTACHE recouvrent la majeure partie du terrain laissé en friche depuis plus de 15 ans, comme les deux sites voisins : un ancien hôtel et la fameuse ancienne plage - piscine.

Face à ce spectacle désolant, nous avons longtemps exploré différentes solutions avec les propriétaires privés, sans aboutir à un projet concret de revalorisation des lieux.

Après les crues de 2016 et 2018, notre volonté de laisser la nature s'exprimer sur cette parcelle des bords de Seine s'est vite imposée à nous. Nous avons également à cœur de mettre en valeur un terrain visible depuis la maison récemment rénovée d'Emile Zola et dont l'ouverture au public a eu lieu au printemps 2021, en corrélation avec la création du musée Dreyfus attenant.

C'est ainsi que progressivement est née l'idée de créer une « vitrine » des plantes dépolluantes pour les eaux de ruissellement avant leur arrivée en Seine. Une terrasse sur pilotis pourrait agrémenter cet aménagement et nous permettrait de bénéficier d'une vue plongeante sur cet espace restitué à la nature avec la Seine en second plan. Les détails du projet sont en cours d'élaboration avec les organismes partenaires potentiels et les médanais.

Nous avons bénéficié d'un accompagnement très suivi de la Safer sur cette acquisition et envisageons de renouveler cette expérience sur d'autres projets à vocation de reforestation notamment.



Karine KAUFFMANN, Maire de Médan (78)



NOUS CONTACTER

Safer de l'Île-de-France
19 rue d'Anjou
75008 Paris
Tél : 01 42 65 28 42
Fax : 01 42 65 08 50
safer@safer-idf.com
www.saferidf.fr



DIRECTION PROSPECTIVE ET AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

Pôle études et stratégies territoriales

Pôle aménagement et environnement

Pôle animation de territoires

01 42 65 46 93
safer@safer-idf.com

DIRECTION DE L'ACTION FONCIÈRE

Gestion des opérations foncières et forestières

Pôle administratif opérationnel des opérations foncières et forestières

Veille foncière aux collectivités

01 42 65 28 42
safer@safer-idf.com

Retrouvez les coordonnées de nos équipes sur notre site internet :

www.saferidf.fr - rubrique « nous contacter »



www.saferidf.fr



**Foncièrement engagés,
foncièrement humains.**